

FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ
3^e TRIMESTRE 2020-2021 (OCTOBRE À DÉCEMBRE 2020)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement	Informations additionnelles
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	644,90 \$	<p>En raison de la pandémie Covid-19, les déplacements ont été très limités. Les dépenses sont attribuables aux déplacements jugés essentiels.</p> <p>Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques.</p> <p>Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.</p>